

Projet de réponse de la délégation britannique du Conseil de l'UEO à la recommandation 345 sur les armes nouvelles, la stratégie de défense et la modernisation des forces nucléaires de théâtre (Londres, 6 août 1980)

Légende: Le 6 août 1980, le secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) communique un projet de réponse du Conseil de l'UEO, préparé par la délégation britannique, à la recommandation 345 de l'Assemblée sur les armes nouvelles, la stratégie de défense et la modernisation des forces nucléaires de théâtre. Le texte est presque entièrement repris pour la réponse finale à la recommandation (C (80) 149).

Source: Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. Note du secrétaire général. Recommandation No 345 sur les armes nouvelles et la stratégie de défense – La modernisation des forces nucléaires de théâtre. Londres: 06.08.1980. WPM (80) 19. 6 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). <http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1980, 01/06/1980-30/11/1980. File 202.413.26. Volume 1/1.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL:

http://www.cvce.eu/obj/projet_de_reponse_de_la_delegation_britannique_du_conseil_de_l_ueo_a_la_recommandation_345_sur_les_armes_nouvelles_la_strategie_de_defense_et_la_modernisation_des_forces_nucleaires_de_theatre_londres_6_aout_1980-fr-65b83bf6-9c53-421e-b0d0-b37c23209e9f.html



Date de dernière mise à jour: 13/10/2016

UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

U.E.O. DIFFUSION RESTREINTE

WPM (80) 19

Original anglais

6 août 1980

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

Recommandation No 345
sur les armes nouvelles et la stratégie
de défense - La modernisation des forces
nucléaires de théâtre
(Doc. C (80) 78)

Le Secrétaire général a l'honneur de communiquer ci-joint un projet de réponse, préparé par la délégation britannique, à la recommandation No 345 sur les armes nouvelles et la stratégie de défense - La modernisation des forces nucléaires de théâtre.

Ce projet sera examiné par le groupe de travail lors de sa prochaine réunion, le 15 septembre.

RM
9, Grosvenor Place
Londres S.W.1.

U.E.O. DIFFUSION RESTREINTE

U.E.O. DIFFUSION RESTREINTE
WPM (80) 19

Projet de réponse à la recommandation No 345
préparé par la délégation britannique

Le Conseil estime avec l'Assemblée qu'il est essentiel pour l'Alliance de maintenir des forces suffisantes pour assurer une dissuasion adéquate devant le renforcement continu des forces militaires soviétiques sur tous les plans. Notamment en cette époque de parité stratégique, l'Alliance a besoin de moyens pour dissuader les Russes de présumer - bien à tort - qu'ils pourraient utiliser, ou menacer d'utiliser, leurs forces nucléaires contre l'Europe sans mettre en danger le territoire soviétique parce que les Américains seraient dissuadés de riposter avec leurs systèmes centraux. Les systèmes actuels capables de fournir cette capacité à longue portée - les F.111 américains et les Vulcan britanniques - sont vétustes et de plus en plus vulnérables face aux nouvelles armes soviétiques de haute précision, notamment le Backfire et le SS20.

C'est dans ce contexte que les ministres de l'OTAN ont décidé, en décembre 1979, de moderniser les forces nucléaires de théâtre à longue portée de l'Alliance en déployant en Europe, à partir de la fin 1983, les missiles de croisière lancés du sol et les missiles balistiques Pershing II américains. Le Conseil

.../...

U.E.O. DIFFUSION RESTREINTE

U.E.O. DIFFUSION RESTREINTE
WPM (80) 19

estime que cette initiative, avec les autres mesures prises en matière de défense, telles que l'engagement d'accroître de 3% les dépenses de défense et les mesures prises dans le cadre du Programme de défense à long terme, constitue une riposte mesurée et réaliste aux programmes militaires soviétiques.

Parallèlement, les ministres de l'OTAN ont également décidé d'appuyer la proposition américaine, adressée aux Russes, de négocier les limitations des forces nucléaires de théâtre à longue portée américaines et soviétiques dans le cadre de SALT III. Après avoir rejeté initialement cette proposition sous prétexte qu'ils n'étaient pas disposés à négocier tant que la décision de l'OTAN de moderniser les F.N.T. n'aurait pas été annulée ou suspendue, les Russes ont manifesté récemment leur volonté de négocier sous certaines conditions. Les Alliés analysent actuellement cette réponse soviétique.

La proposition de contrôle des F.N.T. faisait partie d'un ensemble de mesures de contrôle des armements présentées par les Alliés en décembre dernier, qui comprend :

- le retrait unilatéral d'Europe de 1.000 ogives nucléaires américaines dans le cadre de la décision de modernisation des F.N.T., et la décision de retirer d'autres ogives, sur la base d'une contre une, au fur et à mesure de l'introduction de nouveaux systèmes;

.../...

U.E.O. DIFFUSION RESTREINTE

- une proposition d'accord intérimaire de première phase destiné à faciliter l'avancement des négociations M.B.F.R.;
- un ensemble de mesures associées, à prendre dans le cadre des M.B.F.R., destinées à assurer le respect des accords et à rendre les activités militaires plus transparentes, ce qui améliorerait la confiance mutuelle;
- une déclaration, destinée à faire avancer le processus de la C.S.C.E., selon laquelle les Alliées sont disposés à examiner des propositions relatives aux mesures de confiance et à une Conférence sur le désarmement en Europe.

Ces propositions constituent un sérieux effort pour stimuler le processus de contrôle des armements en Europe. Le programme d'action envisagé offre une nouvelle et importante occasion d'établir des relations plus constructives entre l'Est et l'Ouest.

RECOMMANDATION No 345

sur les armes nouvelles et la stratégie de défense
- La modernisation des forces nucléaires de théâtre

L'Assemblée,

- (i) Regrettant la détérioration de l'équilibre militaire résultant de l'élévation constante des niveaux de nombreux systèmes d'armes soviétiques et déplorant notamment l'accroissement de la menace nucléaire que représente le déploiement par l'U.R.S.S. de nouvelles armes nucléaires à moyenne portée - le missile SS-20 et le bombardier Backfire - et d'un grand nombre d'armes nucléaires du champ de bataille;
- (ii) Estimant essentiel pour l'Alliance de disposer et de maintenir à jour, chaque fois que ce sera nécessaire, une gamme complète de systèmes d'armes afin d'assurer la crédibilité du potentiel militaire de tous les éléments de la "triade" des armes classiques, nucléaires de théâtre et nucléaires stratégiques, sur laquelle repose la stratégie de la dissuasion grâce à une capacité de riposte graduée;
- (iii) Estimant en outre que la responsabilité politique et les risques de cette stratégie doivent être partagés par tous les pays de l'Alliance, qui, tout en admettant les diverses situations nationales, doivent notamment se montrer disposés à accepter le stationnement sur leur territoire des armes nécessaires à sa mise en oeuvre;
- (iv) Estimant que l'indispensable continuité des trois éléments de la "triade" serait dangereusement compromise si la menace que représentent les missiles SS-20 et le bombardier Backfire soviétique n'avait pas pour parade l'ensemble du potentiel stratégique de l'Alliance;
- (v) Rappelant en outre que la politique de l'Alliance tend à assurer la sécurité par la détente aussi bien que par la dissuasion et que des accords fiables sur le contrôle des armements et des mesures de confiance peuvent aussi bien contribuer à l'instauration de l'équilibre militaire que l'existence de systèmes d'armes appropriés;

.../...

(vi) Estimant par conséquent que le discours prononcé le 6 octobre 1979 par M. Brejnev à Berlin-Est peut être la preuve que l'Union Soviétique comprend maintenant que les pays de l'OTAN considèrent le déploiement du missile SS-20 comme une grave menace et qu'elle est disposée à négocier sur l'ensemble de la question des armes nucléaires à moyenne portée en Europe, bien qu'il reste encore de nombreux points à éclaircir,

RECOMMANDE AU CONSEIL

De demander au Conseil de l'Atlantique nord :

De chercher à restaurer l'équilibre militaire, actuellement menacé notamment par le déploiement de nouveaux systèmes d'armes nucléaires soviétiques :

- (a) en prenant les décisions requises pour s'assurer que le déséquilibre croissant entre le Pacte de Varsovie et l'OTAN dans le domaine des armes nucléaires de théâtre à longue portée est corrigé en temps voulu;
- (b) en accompagnant ces décisions d'une proposition précise d'ouvrir des négociations sur la limitation des armements, tendant à réduire le déploiement des armes nucléaires de théâtre à longue portée de part et d'autre;
- (c) en continuant à rechercher un accord sur une réduction importante du nombre actuel des armes nucléaires soviétiques à moyenne portée;
- (d) en s'en remettant, dans l'intervalle, à toute la gamme des systèmes d'armes actuellement basés en Europe, en mer et aux Etats-Unis pour parer à la menace que représentent les niveaux actuels des armes soviétiques;
- (e) en recherchant toute occasion de parvenir à un accord sur des réductions mutuelles et équilibrées des armes nucléaires centrales et de théâtre, ainsi que des forces et des armes classiques.